

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 17

Votants 14

N° D002_2026 Octroi des subventions aux associations

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Marie-Françoise PAUTHIER.

Date de la convocation du conseil municipal : le 08 janvier 2026

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (17) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PODEVIN Christian, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine.

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (0) :

Votants (14)

L'adjointe aux finances, Madame Florine WIART, expose les demandes de subventions d'associations reçues en Mairie et étudiées lors de la commission Finances du mercredi 14 janvier 2026.

A la suite de débats intervenus lors de la Commission Finances susmentionnée, certaines demandes d'associations n'ont pas fait l'objet d'une proposition par la Commission, au regard des montants sollicités et des questions sous-jacentes, afin de favoriser un débat plus large au sein du Conseil Municipal.

Il est convenu de proposer les montants suivants :

Associations	demandes validées en 2024	demande validées en 2025	subvention demandée	proposition à soumettre au CM
Amicale Sapeurs pompiers	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Amicale sportive SAINT PAUL	800 €	800 €	800 €	800 €
ASSO Parents d'élèves	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Chants Poulans	250 €	250 €	250 €	250 €
Club de l'amitié	400 €	500 €	500 €	500 €
Club VTT pays de Gavot	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Combattants AFN	400 €	400 €	400 €	400 €
Donneurs de sang	500 €	500 €	500 €	500 €
Echo de Gavot	3 000 €	3 000 €	7 000 €	3 500 €
Ecole de musique - neige et soleil	16 000 €	16 500 €	20 000 €	18 000 €
La Gavotte Ecole du chef lieu	11 440 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Saint Paul en Fête	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Ski Club Bernex	600 €	800 €	800 €	800 €
Au nom de Liba			2 000 €	300 €
Total	40 590 €	39 950 €	49 450 €	42 250 €

Il est proposé à la Commission Finances d'inscrire au budget un montant supérieur (60 000 €), la marge permettant de verser d'éventuelles autres subventions qui seront soumises au Conseil Municipal, dès lors qu'un bilan financier COMPLET sera fourni.

Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217402494-20260115-D002_2026-DE

Et la Commission Finances propose de verser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) la somme de 5 000 € comme l'an passé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **VALIDE** les propositions de subventions aux associations présentées dans le tableau ci-dessus,
- **VALIDE** le versement de 5 000 € au CCAS,

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 3

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



1^{ère} Adjointe au Maire

Marie-Françoise PAUTHIER

